

Communiqué de presse

Dermatose Nodulaire Contagieuse



Stéphane PONS, président de la Chambre d'agriculture du Lot, a participé hier à une réunion à la Préfecture de Région en présence d'Annie GENEVARD, Ministre de l'Agriculture, aux côtés de plusieurs présidents de Chambres d'Agriculture.

À cette occasion, il a clairement exprimé deux demandes majeures :

- **l'extension raisonnée de la zone vaccinale**, afin de renforcer le cordon sanitaire et sécuriser durablement les élevages au-delà des zonages actuels ;
- un **engagement rapide de l'État pour revoir le protocole sanitaire**, sans remettre en question son efficacité.

La Ministre de l'Agriculture a apporté deux réponses en demi-teinte :

- D'une part, **l'extension de la zone vaccinale au Tarn et à l'Hérault** en priorité.
- D'autre part, il a été acté la **création d'une cellule de dialogue scientifique**, pour vérifier dans quelles mesures assouplir le protocole vaccinal, sans remettre en cause les exigences sanitaires. Plusieurs responsables professionnels d'Occitanie, reconnus pour leur expertise en santé animale, prendront part à ces travaux.

« Nous resterons pleinement mobilisés pour défendre les intérêts des éleveurs et obtenir des mesures adaptées à la réalité du terrain », souligne Stéphane PONS.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, le président de la Chambre d'agriculture du Lot **organisera une réunion de concertation en début de semaine prochaine** avec les acteurs concernés.

Cahors, le 16/12/2025

Stéphane PONS,

Président de la Chambre d'agriculture du Lot

